

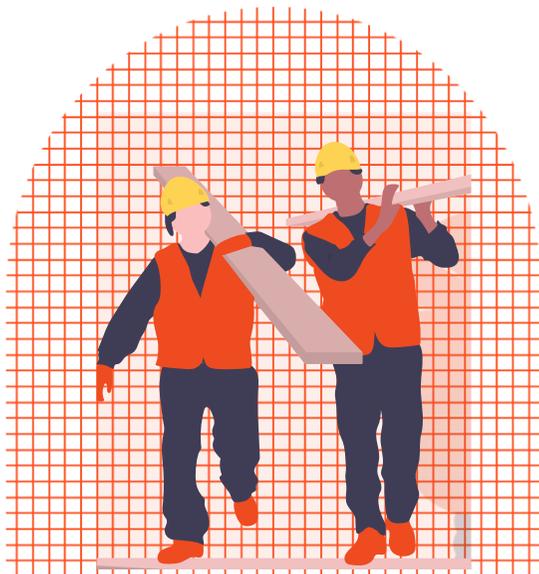
ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LES TRAVAUX PUBLICS GUADELOUPE



ÉDITION DÉCEMBRE 2023



Observatoire
des métiers
du BTP



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?
- 1.4 Zoom sur les chiffres du RSMA et de Guadeloupe Formation ?

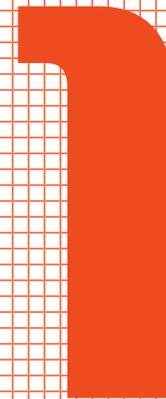
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi
- 2.2 Formation initiale... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés
- 3.2 Constructeurs de routes et assimilés
- 3.3 Ouvriers VRD
- 3.4 Constructeurs en ouvrages d'art
- 3.5 Monteurs en réseaux
- 3.6 Terrassiers
- 3.7 Conducteurs d'engins
- 3.8 Mécaniciens d'engins
- 3.9 Conducteurs de véhicules
- 3.10 Opérateurs de centrale
- 3.11 Poseurs de voies ferrées

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN
RÉGION ?**



Concentration du tissu économique Travaux Publics

218 ↗*

établissements employant
au moins un salarié à fin
2022

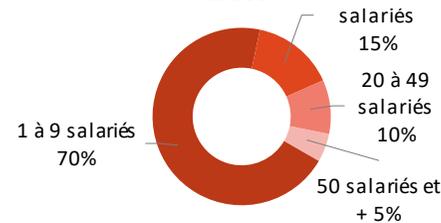
1 869 ↗*
salariés

A la fin de l'année 2022, on recense 218 établissements employant au moins un salarié dans les Travaux Publics en Guadeloupe, marquant une très légère augmentation par rapport à 2021 (211 établissements). Au sein de ces structures, le nombre total d'employés atteint les 1869 salariés soit 196 de plus que l'année dernière.

70% des entreprises comptent moins de 10 salariés.

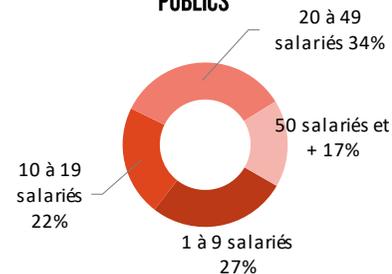
Le nombre moyen de salariés par établissement est de 8,6, inférieure à la moyenne nationale .

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ PAR TAILLE D'EFFECTIF SALARIÉS DANS LES TRAVAUX PUBLICS



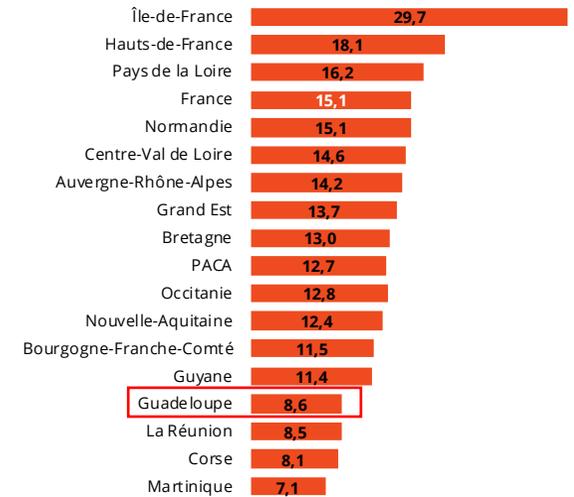
Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022- Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022- Traitements Réseau des CERC

NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PAR ÉTABLISSEMENT TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre de salariés par établissement employant au moins 1 salarié - Source : ACOSS-URSSAF au 31/12/2022- Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2022, source URSSAF-ACOSS** : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salarié au 31 décembre 2022.

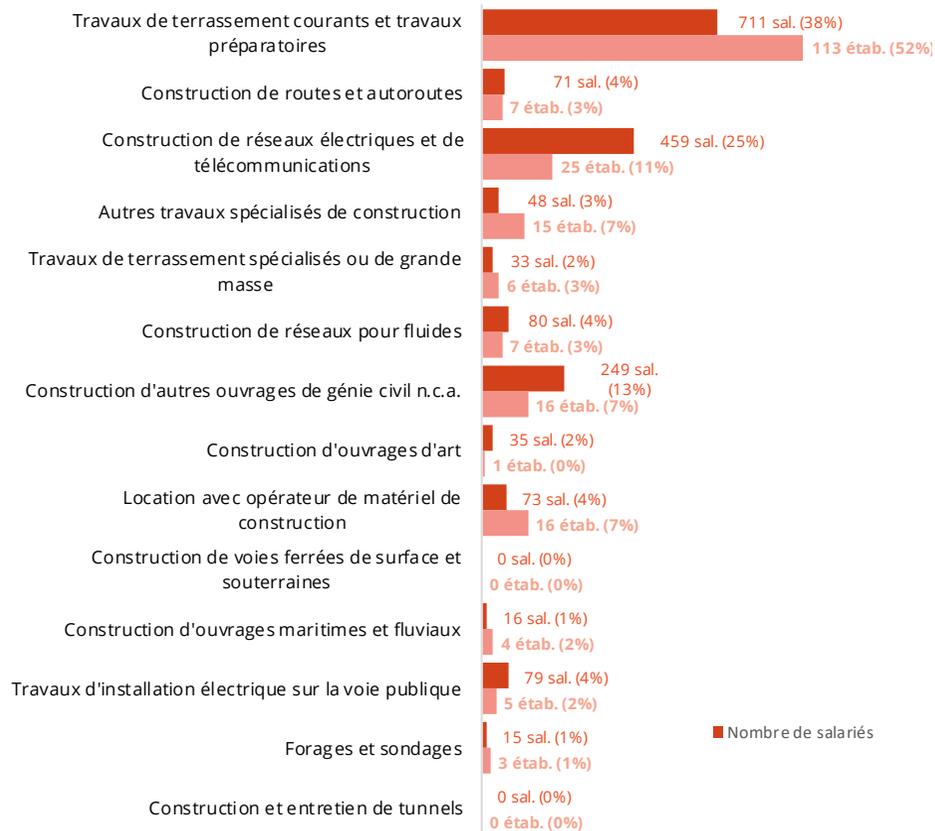
*Évolution 1 an

** Y compris apprentis

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?

2/3 de l'emploi sur 3 secteurs d'activités

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DES TRAVAUX PUBLICS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2022



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Les établissements spécialisés dans les travaux de terrassement courants jouent un rôle prépondérant en Guadeloupe, représentant la moitié de tous les établissements du secteur, avec 38% des effectifs salariés employés dans ce domaine.

À l'inverse, bien que les établissements de construction de réseaux électriques et de télécommunications ne représentent que 11% de l'ensemble des établissements, ils emploient 25% des salariés de la région. De même, le domaine de la construction d'autres ouvrages de génie civil, avec seulement 7% de l'ensemble des établissements, contribue à hauteur de 13% des effectifs salariés.

Avertissement

Répartition selon l'activité principale de l'entreprise définie par son code APE

* Y compris apprentis

Mobilisation des ressources : salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

1 869 ↗*
salariés

177 ↗*
intérimaires

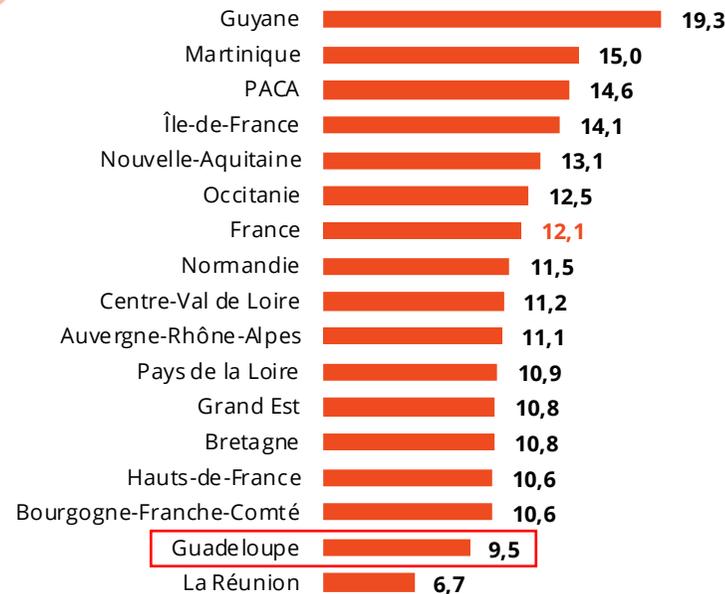
4 800 ↘*
demandeurs d'emploi



1869 postes sont actuellement pourvus par des salariés dans les Travaux Publics en Guadeloupe. À ces effectifs s'ajoutent 177 intérimaires travaillant dans le secteur, ainsi que 4 800 demandeurs d'emploi inscrits à la recherche d'un emploi dans le domaine des TP.

Le nombre d'intérimaires dans les Travaux Publics pour 100 salariés est inférieur à la moyenne nationale, soit 9,5 contre 12,1. Ce chiffre place la Guadeloupe parmi les régions affichant les taux les plus bas.

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DES TRAVAUX PUBLICS EN 2022



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Unité : nombre de postes salariés 2022, d'intérimaires en ETP 2022, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2022 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant des Travaux Publics implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Travaux Publics de la région au cours de l'année 2022.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

*Evolution 1 an

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

951 salariés ↗*

Techniciens et cadres

163 salariés ↘*

Administratifs et commerciaux

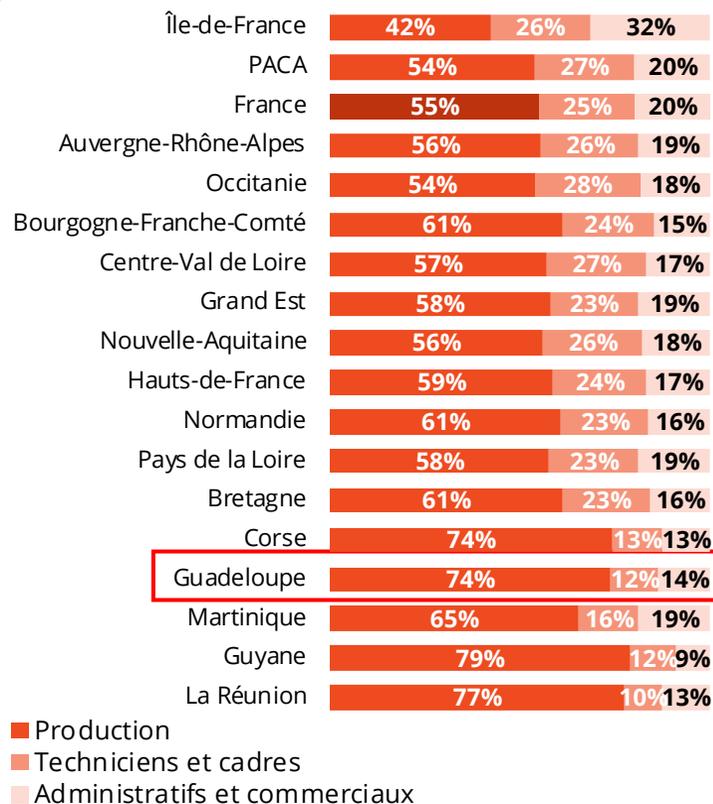
175 salariés ↗*

Les entreprises des Travaux Publics démontrent une prédominance significative des métiers de production, représentant près de 74% de l'ensemble des salariés. Par rapport à l'année précédente, les effectifs ont connu une légère évolution.

Malgré une faible variation de la répartition, une diminution de 3% est observée au niveau des techniciens et cadres par rapport à l'année précédente.

La prépondérance des métiers de production se distingue de la moyenne nationale en la dépassant de 19 points.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RÉLEVANT DES TRAVAUX PUBLICS PAR REGION EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DES TRAVAUX PUBLICS EN 2022

951



Production

163



Techniciens et cadres

175



Administratifs et commerciaux

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial / administratif

*Evolution 1 an

**Y compris apprentis

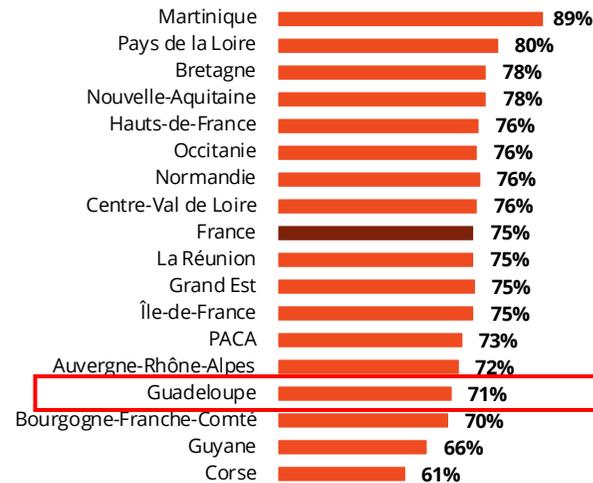
Disparité du niveau de qualification selon les métiers



71,4% ↘*
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

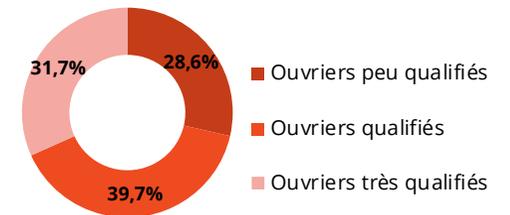
En 2022, la part des ouvriers qualifiés et très qualifiés dans les travaux publics en Guadeloupe a légèrement diminué par rapport à 2020, passant de 75% à 71%. Ce niveau place la Guadeloupe en dessous du seuil national qui est de 75%.

**PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS
LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022**



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

**RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION
EN 2022**



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Peu qualifié : coefficient convention collective 100-110
Qualifié : coefficient convention collective 125-140
Très qualifié : coefficient convention collective 165-180

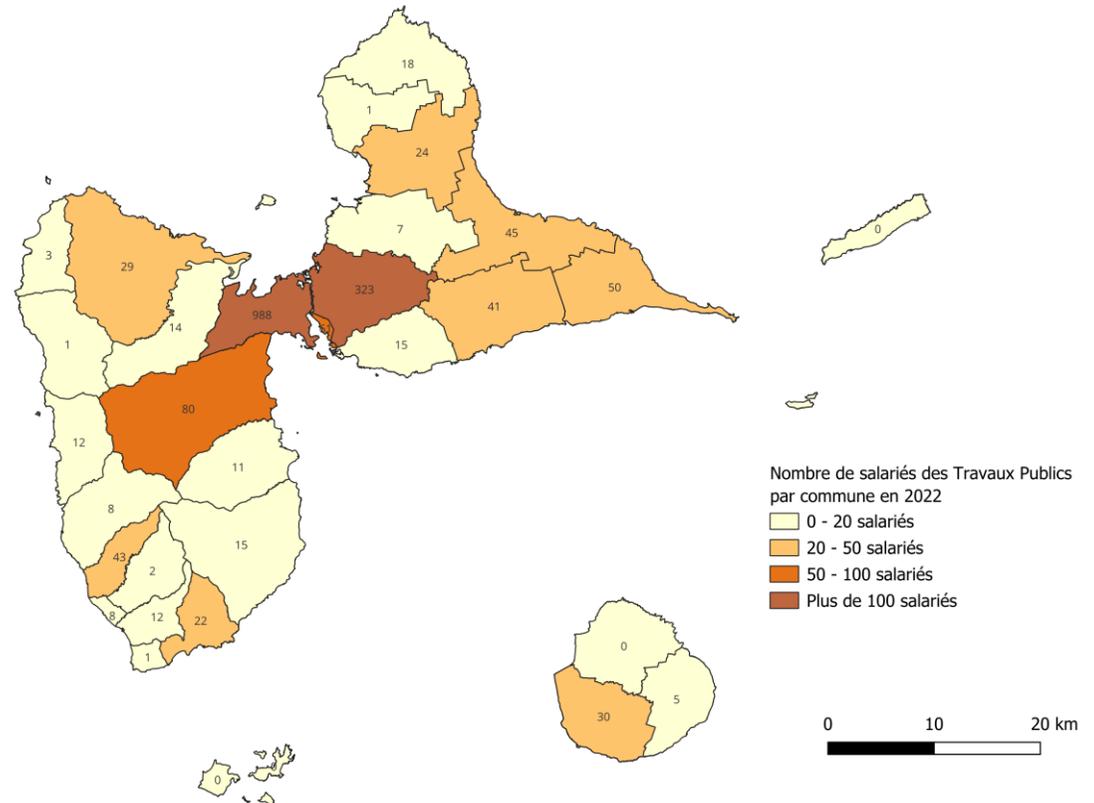
*Evolution 1 an

Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

Nombre de salariés des Travaux Publics à fin 2022

En corrélation avec la carte du nombre d'établissements, il ressort que le nombre de salariés est significativement plus élevé dans les communes de Baie-Mahault et des Abymes. On y dénombre 988 salariés pour la commune de Baie-Mahault et 323 salariés pour les Abymes.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que, bien que les communes de Baillif, Trois-Rivières et Grand-Bourg dénombrent un faible nombre d'entreprises, elles recensent en revanche un nombre de salariés non négligeable traduisant la présence de grandes entreprises.



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION TRAVAUX PUBLICS

61 jeunes ↘*
dont
13 apprentis ↘*

TECHNICIENS ET CADRES BTP

129 jeunes ↗*

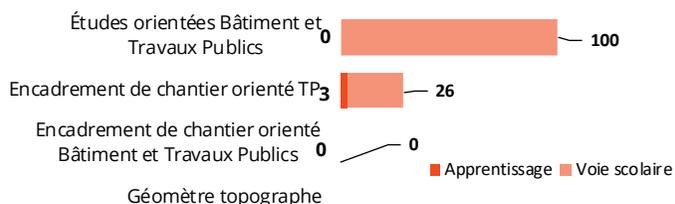
Le nombre de jeunes en formation initiale dans les Travaux Publics a diminué entre 2021 et 2022 passant de 94 à 61 jeunes.

Parmi les jeunes en formation dans les métiers de la production des TP, on constate une concentration sur les métiers de constructeur d'ouvrages d'art, de mécanicien d'engins de chantier et de monteur réseaux. Il en était de même en 2021.

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

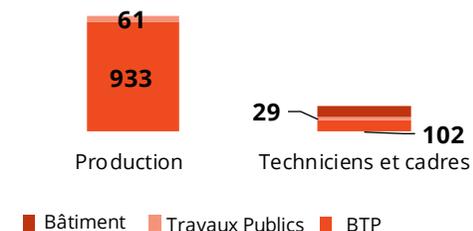
Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2022-2023



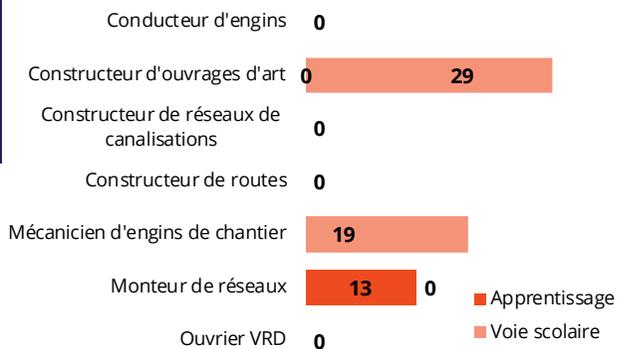
Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION TP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS en voie scolaire ne sont pas comptabilisés

*Evolution 1 an

Dans les métiers de production, 31% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2022-2023

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS	
Canalisateur									
Conducteur d'engins TP									
Constructeur de routes									
Constructeur d'ouvrages d'art	29								29
Mécanicien d'engins TP				19					19
Monteur de réseaux			13						13
Ouvrier VRD									
Total métiers de la production	29		13	19					61
... répartition par niveau	Niveau 3 : 69%			Niveau 4 : 31%			Niveau 5 : 0%		
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				71				29	100
Encadrement de chantier orienté TP								29	29
Encadrement de chantier orienté BTP									
Géomètre topographe									
Total métiers techniques-encadrement				71				58	129
... répartition par niveau	Niveau 3 : 0%			Niveau 4 : 55%			Niveau 5 : 45%		

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

Dans les métiers de production, 21% des formations réalisées par voie d'apprentissage

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2022-2023

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent.
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Canalisateur									
Conducteur d'engins TP									
Constructeur de routes									
Constructeur d'ouvrages d'art		29						29	0%
Mécanicien d'engins TP				19				19	0%
Monteur de réseaux	13						13		100%
Ouvrier VRD									
Total métiers de la production	13	29		19			13	48	21%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				71		29		100	0%
Encadrement de chantier orienté TP					3	26	3	26	10%
Encadrement de chantier orienté BTP									
Géomètre topographe									
Total métiers techniques-encadrement				71	3	55	3	126	2%

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Travaux Publics

7 jeunes en apprentissage dans les entreprises de Travaux Publics se forment sur un métier de production

7 ↗*

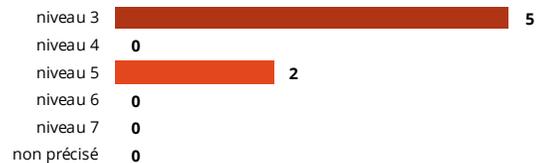
apprentis formés dans des entreprises de Travaux Publics en 2022 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

En 2022, 7 apprentis sont formés aux métiers des Travaux Publics et exercent au sein d'entreprises comptant entre 0 et 9 salariés. Les petites structures jouent un rôle essentiel dans la formation des apprentis dans les Travaux Publics.

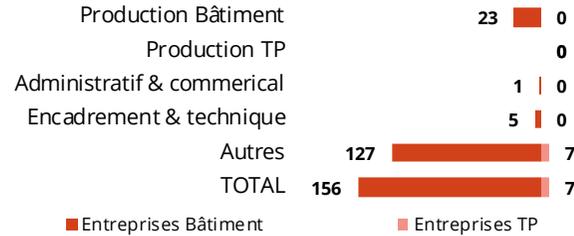
Il est à noter que tous les apprentis sont des hommes, ce qui souligne la nécessité d'encourager les femmes à rejoindre le secteur.

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR NIVEAU



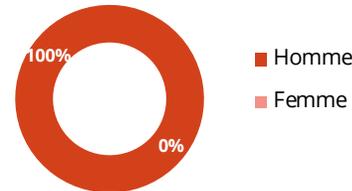
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



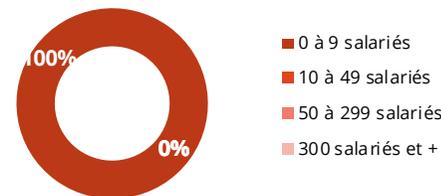
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR GENRE DE L'APPRENTI



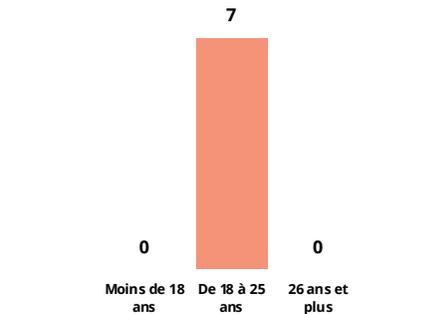
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PAR ÂGE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2022 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

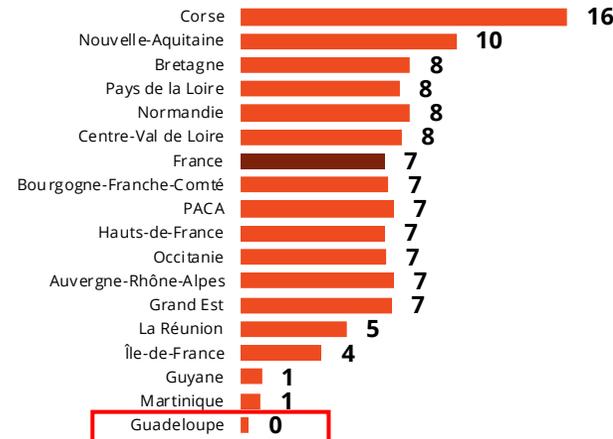
Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

*Evolution 1 an

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

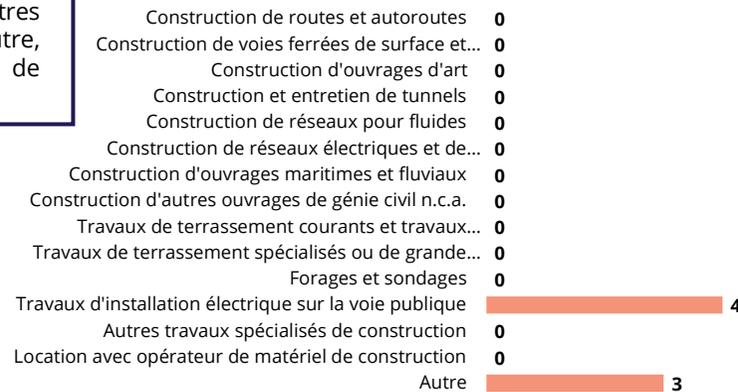
7 [↗]
salariés en formation continue dans les Travaux Publics en 2022

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS POUR 100 SALARIÉS EN 2022



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022 PAR ACTIVITÉ

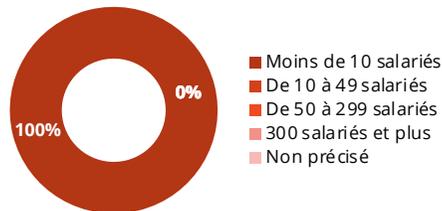


Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

En 2022, les entreprises de travaux publics ont maintenu leur engagement envers le développement professionnel en investissant dans la formation de 7 stagiaires en formation continue, comparé à 5 en 2021. Il est à noter que ces résultats ne prennent pas en compte les formations financées en dehors du cadre de l'OPCO de la Construction.

Cependant, la région présente un taux de salariés en formation continue de zéro pour 100 salariés, la plaçant en dernière position par rapport aux autres régions. Bien que ce classement soit peu favorable, il est important de souligner que les écarts avec les autres départements d'outre-mer demeurent relativement faibles. En outre, cela souligne la nécessité de stimuler davantage les initiatives de formation continue dans les Travaux Publics en Guadeloupe.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2022



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

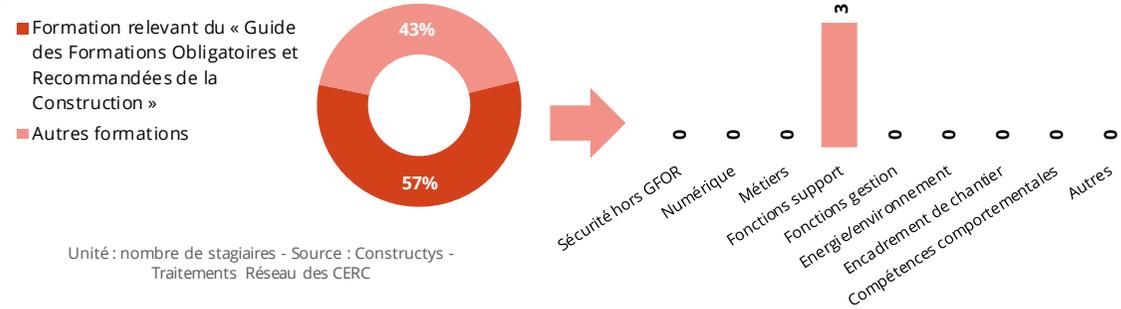
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

*Evolution 1 an

Les formations continues en 2022

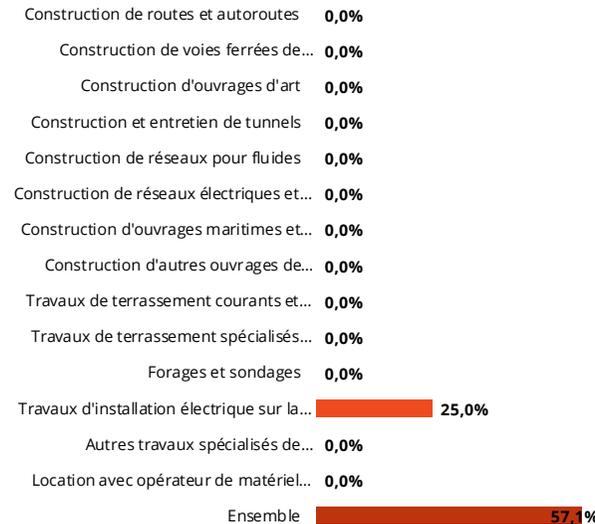
57% des salariés en formation continue en 2022 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022 PAR DOMAINE DE FORMATION



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2022 PAR ACTIVITÉ



En 2022, une analyse approfondie des formations dispensées révèle que 57% des salariés en formation continue se consacrent à des programmes obligatoires et recommandés.

Cette proportion est particulièrement marquée chez les électriciens intervenant sur la voie publique, où les formations obligatoires sont prépondérantes.

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un salarié à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller régional Constructyts a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

Répartition des formations dispensées à Guadeloupe

Formation

7 stagiaires formés
aux métiers des Travaux Publics en 2022

EFFECTIF ET DURÉE DES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2022 AU SEIN DE GUADELOUPE FORMATION

	Niveau de Formation	Heures en centre	Heures en entreprise	Durée totale	Effectifs
Entretien un espace paysager	3	420	140	560	7
Ensemble		420	140	560	7

Source : Guadeloupe formation 2022

Guadeloupe Formation, est un acteur majeur de l'éducation professionnelle. Le centre de formation regroupe une formation distincte dans le domaine des Travaux Publics en 2022, avec un effectif total de 7 participants.

Cette formation, de niveau 3, offre aux apprenants une opportunité d'acquérir des compétences spécialisées et recherchées sur le marché de l'emploi.

Répartition des formations dispensées à Guadeloupe

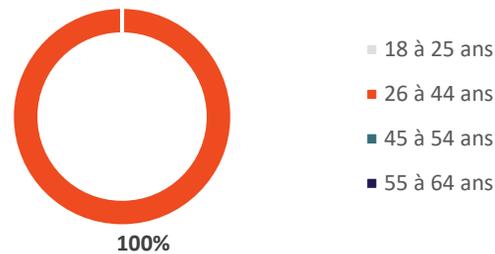
Formation

7 stagiaires formés
aux métiers des Travaux Publics en 2022

Les étudiants inscrits dans la filière d'entretien d'espaces paysagers de Guadeloupe Formation présentent une tranche d'âge homogène, située entre 26 et 44 ans, et se composent à 83 % d'hommes.

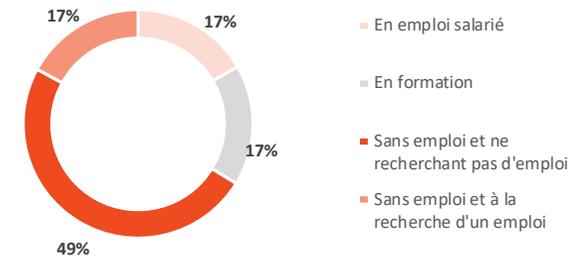
Un point d'attention sur les 17 % des salariés, qui, malgré leur statut, demeurent sans emploi et ne sont pas actuellement à la recherche d'une opportunité professionnelle dans le secteur.

MOYENNE D'ÂGE DES ÉTUDIANTS DE GUADELOUPE
FORMATION EN 2022



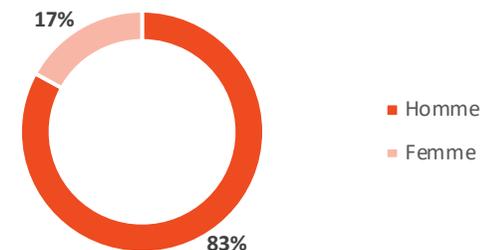
Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

INSERTION DES DIPLOMES DE GUADELOUPE FORMATION



Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DE GUADELOUPE
FORMATION PAR GENRE POUR LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : Nombre d'étudiants – Source : Guadeloupe Formation 2022 – Traitement CERC Guadeloupe

Répartition des formations dispensées par le RSMA

2 Formations

aux métiers des Travaux Publics en 2022

NOMBRE DE FORMATION EFFECTUÉ ET PRÉVU PAR ANNÉE AU RSMA

	2022	2023	2024
Conducteur d'engin de TP	33	23	24
Constructeur professionnel en voirie et réseaux divers	14	14	24
Ensemble	47	37	48

Source : SMA 2023

Le Service Militaire Adapté (SMA) de la Guadeloupe demeure un acteur clé dans la formation des jeunes, offrant des programmes de formation dans deux métiers des Travaux Publics. Ces formations, étalées sur une période de 10 à 12 mois, présentent un taux d'insertion professionnelle appréciable, oscillant entre 80 et 85%.

Bien que l'année 2023 ait enregistré une légère baisse du nombre de formations effectuées, les prévisions pour 2024 témoignent d'une augmentation, notamment grâce au renforcement de la formation « constructeur professionnel en voirie et réseaux divers ».

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**

2

Reprise de l'emploi salarié après la crise

+478

emplois salariés

dans les Travaux Publics entre 2012 et 2022

+47

Établissement employant au moins un salarié

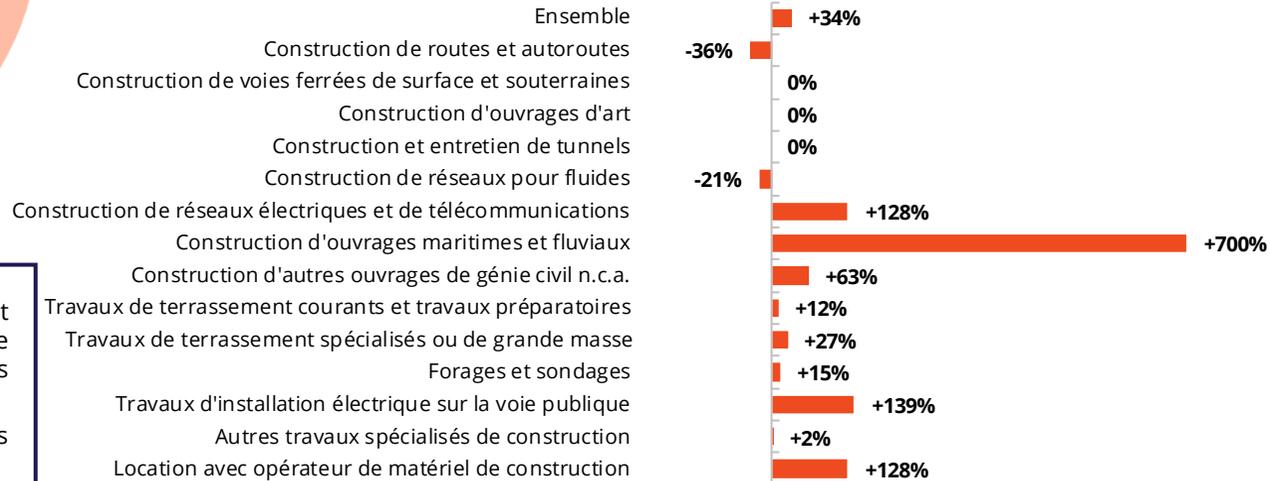
dans les Travaux Publics entre 2012 et 2022

Au cours des dix dernières années, les Travaux Publics ont enregistré une augmentation de 478 salariés, soulignant une dynamique positive. Toutefois, cette croissance masque des disparités marquées entre les métiers.

Une contraction notable de l'activité de la Construction de routes et autoroutes est observée.

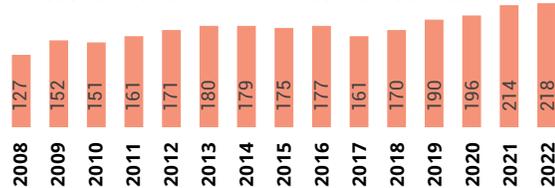
Cette activité a enregistré une perte nette de 60 salariés entre 2012 et 2022. En revanche, l'activité de Construction de réseaux électriques et de télécommunications se démarque avec un gain substantiel de 258 salariés au cours de la même période. On observe également une augmentation de +700% pour les constructions d'ouvrages maritimes et fluviaux passant de 2 salariés en 2012 à 16 en 2022.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DES TRAVAUX PUBLICS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2012 ET 2022



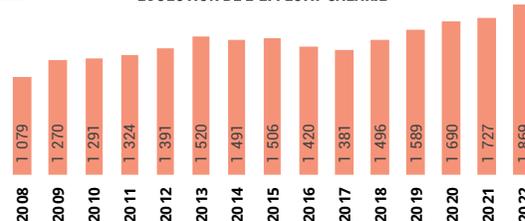
Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



Unité : nombre d'établissements employant au moins un salarié
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2021, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Evolution 2022-2018

+12,3%
ouvriers

+5,1%
ETAM

-10,1%
Cadres (IAC)

Evolutions très différenciées de l'emploi selon le statut
Les tendances par métier

Sur les 5 dernières années, la hausse des effectifs salariés a principalement profité aux ouvriers avec une hausse significative de 12,3 %, suivis par les ETAM qui ont enregistré une progression de 5,1%. En revanche, les effectifs des cadres ont connu une diminution de 10,1%.

Par ailleurs, entre 2017 et 2021, les cadres avaient déjà subi un recul significatif de 13,1%. Une légère augmentation en termes d'effectifs est observée entre 2021 et 2022 (+9,5%).

EVOLUTION DES SALARIÉS TRAVAUX PUBLICS SELON LE STATUT

	2022	Evol. 2018/2022	
Ouvriers	974	+12,3%	▲
ETAM	227	+5,1%	▲
Cadres (IAC)	80	-10,1%	▼
Ensemble	1 281	+9,3%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Nette modification de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2022

45,6 ans = *
production

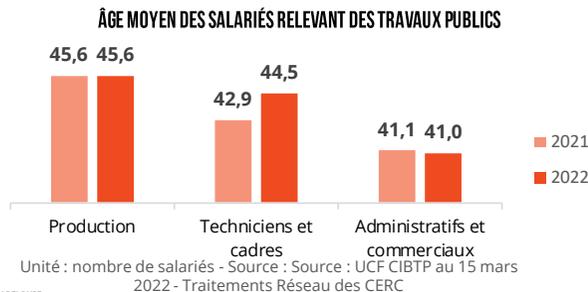
44,5 ans ↗*
techniciens et cadres

41,0 ans = *
administratifs et commerciaux

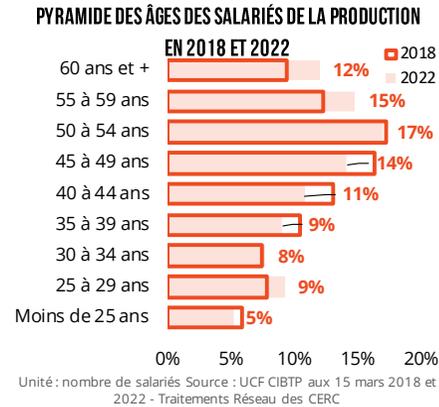
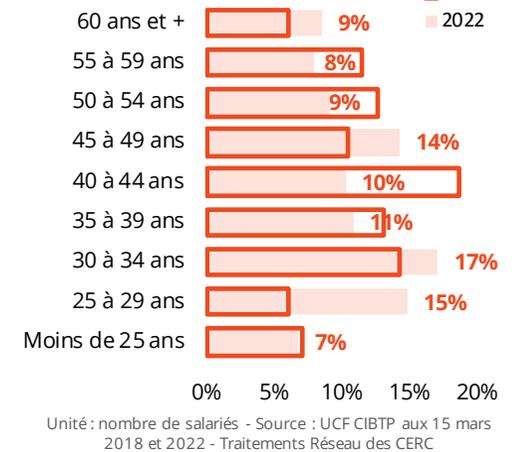
En 2022, l'âge moyen des salariés, englobant tous les métiers des TP, dépasse 43 ans, témoignant d'une stabilité relative par rapport à 2021. Cependant, une évolution se fait remarquer au niveau des techniciens et des cadres où l'âge moyen augmente.

Les métiers de la production présentent une diminution globale des salariés de moins de 35 à 54 ans, tandis que la proportion des salariés de plus de 55 ans connaît une augmentation. Cette tendance souligne le vieillissement de cette catégorie professionnelle.

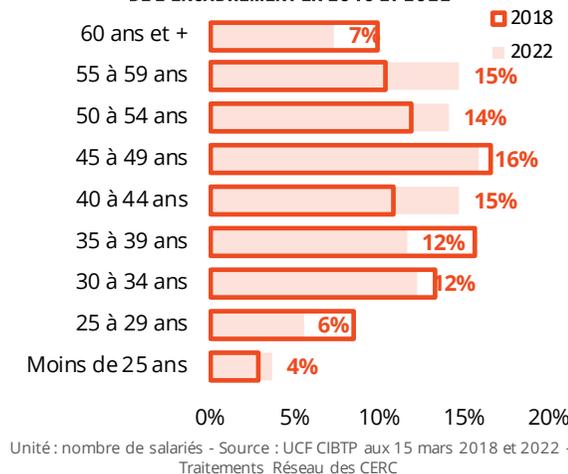
Parallèlement, une modification remarquable se produit dans le groupe des salariés administratifs et commerciaux, où la tranche d'âge de 25 à 34 ans a connu une forte augmentation. Cependant, cette hausse n'est pas suffisante pour inverser la tendance au vieillissement, qui persiste avec une augmentation de 19 mois en 2022.



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2018 ET 2022



PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2018 ET 2022



Définitions

Salariés de la production** : salariés ayant un métier de production Travaux Publics quelle que soit l'entreprise

Salariés des fonctions techniques et de l'encadrement** : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés commerciaux et administratifs** : salariés des entreprises de Travaux Publics ayant un métier commercial/administratif

*Evolution 1 an

** Y compris apprentis

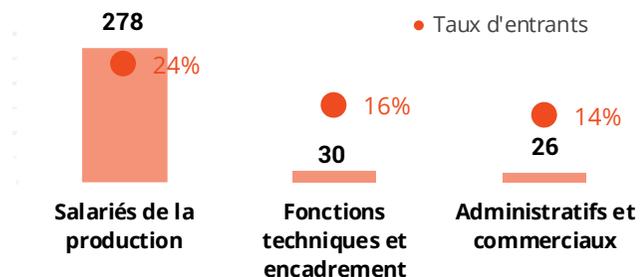
Taux d'entrants 2022



2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

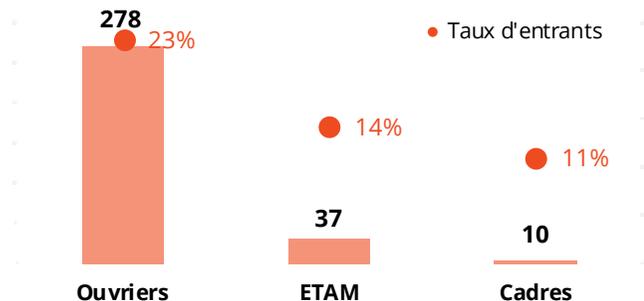
Des taux d'entrants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIES ENTRANT DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIES ENTRANT DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Le taux d'entrants reflète le renouvellement de l'effectif salariés.

En 2022, plus de 330 nouveaux salariés ont été recrutés dans les établissements de Travaux Publics dont 83% dans les métiers de la production, 9% pour les fonctions techniques et d'encadrement et 8% pour les administratifs et les commerciaux.

Le taux d'entrants varie d'une fonction à l'autre et est plus important pour les métiers de la production (24%), dont 23% des ouvriers. Chez les cadres, le taux d'entrants est de 11%.

Définition

Taux d'entrants 2022 = nombre de salariés** entrés en 2022 rapporté au nombre de salariés** en poste au 15 mars 2022

*Evolution 1 an

** Hors apprentis

Zoom sur les premiers entrants dans les Travaux Publics en 2022

Taux de CDI des premiers entrants 2022

52,7% ↗*

Production

80,0% ↗*

Techniciens et cadres

66,7% ↗*

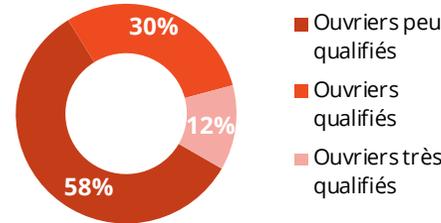
Administratifs et commerciaux

Une augmentation du nombre d'entrants a été observée, passant de 223 en 2021 à près de 260 en 2022. Ce flux croissant de nouveaux salariés s'accompagne d'une tendance vers la stabilité de l'emploi, soulignée par la prévalence des contrats à durée indéterminée (CDI). En effet, en 2022, 56% des premiers entrants ont accédé à des CDI, représentant un total de 146 salariés.

Cette stabilité de l'emploi est marquée dans les métiers de la production, où 48,5% de l'ensemble des CDI ont été octroyés, englobant ainsi 116 salariés. Cela reflète un engagement fort des entreprises envers la fidélisation de leur main-d'œuvre dans des métiers opérationnels essentiels.

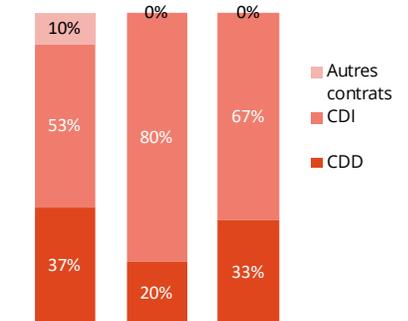
Cependant, les métiers techniques et d'encadrement présentent un taux d'entrants en CDI moins élevé, se chiffrant à 6% de l'ensemble, soit 16 salariés. Il est à noter que malgré ce taux relativement bas, les CDI représentent 80% de l'ensemble des contrats pour les techniciens et cadres, démontrant une préférence pour la stabilité dans ces catégories professionnelles.

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022 SELON LEUR QUALIFICATION



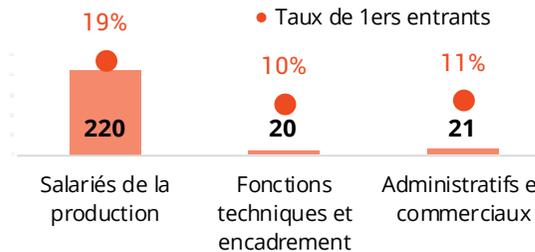
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de 1^{ers} entrants 2022 = nombre de 1^{ers} entrants 2022 rapporté au nombre de salariés** en poste au 15 mars 2022

* Evolution 1 an

** hors apprentis

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortants 2021



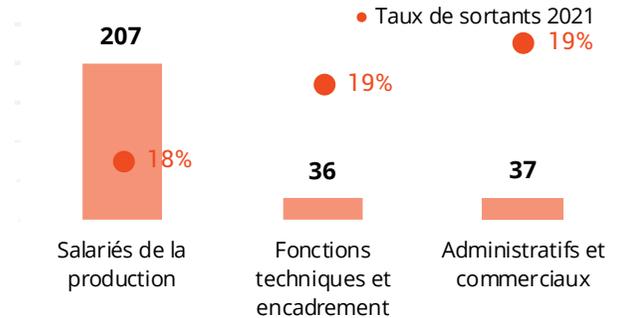
En 2021, l'analyse du taux de sortants au sein des entreprises de Travaux Publics offre des connaissances pertinentes sur la mobilité de l'effectif salariés dans le secteur.

Au cours de cette période, 280 salariés ont quitté leur poste au sein des entreprises de TP, marquant une légère baisse par rapport à l'année précédente où ce chiffre s'élevait à 293.

Les salariés de production ont constitué la majorité des sortants, représentant 207 individus, soit environ 18% de l'effectif total des salariés de production en poste. Cette proportion met en évidence une dynamique de renouvellement au sein de cette catégorie professionnelle.

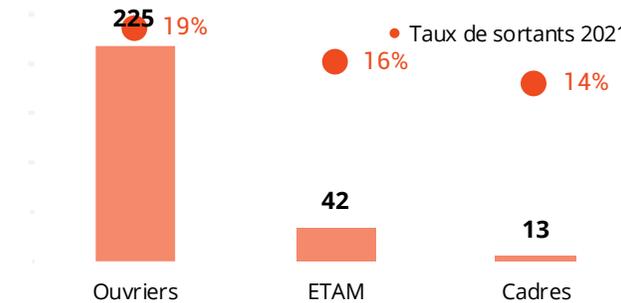
En revanche, les fonctions techniques et d'encadrement, ainsi que les administratifs et commerciaux, ont enregistré des taux de sortants plus faibles, avec respectivement 16 % et 14%. Ces pourcentages suggèrent une plus grande stabilité dans ces catégories professionnelles, où les salariés semblent moins enclins à quitter leur poste.

EFFECTIF SALARIES SORTANT DES TRAVAUX PUBLICS EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIES SORTANT DES TRAVAUX PUBLICS EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

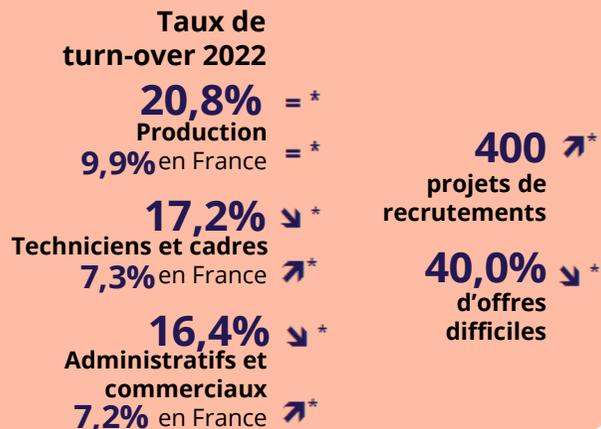
Taux de sortants 2021 = nombre de salariés** sortis en 2021 rapporté au nombre de salariés** en poste au 15 mars 2022

* Evolution 1 an

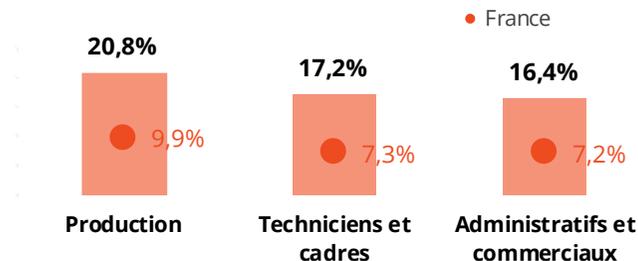
** hors apprentis

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état



TAUX DE TURN OVER DANS LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022



Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Comme observé l'année dernière, le taux de rotation de la main-d'œuvre en Guadeloupe demeure deux fois supérieur à la moyenne nationale. Bien que l'on constate une diminution du turn-over chez les techniciens, les cadres, ainsi que les administratifs et les commerciaux, ces catégories professionnelles enregistrent des baisses.

En revanche, la stabilité prévaut pour les métiers de la production. Les ouvriers continuent à faire face à des rotations de personnel plus fréquentes.

Malgré la persistance de difficultés dans les projets de recrutement cette année, celles-ci sont en proportion moindre par rapport à la période précédente (40% vs 61% en 2021).

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés** entrés en 2022 et des salariés** sortis en 2021 divisée par deux, rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022.

** hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutements difficiles de l'enquête BMO

* Evolution sur 1 an

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

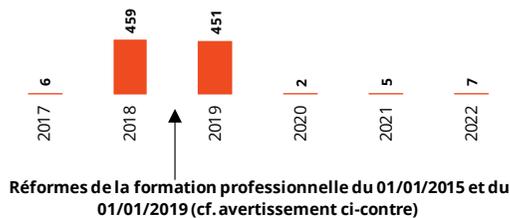
Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production des Travaux Publics

17,8%
2022-2023

La réforme de la formation professionnelle en Guadeloupe, mise en œuvre à partir de la rentrée 2020, a engendré un impact significatif. Une observation marquante réside dans la chute drastique du nombre de salariés en formation, passant de 451 à seulement 2.

En effet depuis la réforme, les entreprises de 50 salariés et plus sont désormais responsables de l'autofinancement de la formation.

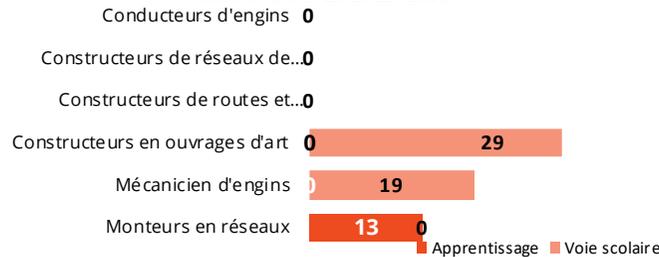
EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LES TRAVAUX PUBLICS



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE DE PRODUCTION TP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier des Travaux Publics

Le recours à la formation continue

Définition

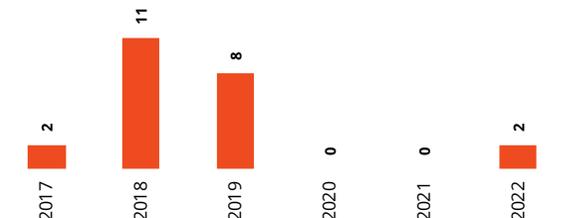
Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONALISATION AUX MÉTIERS TRAVAUX PUBLICS

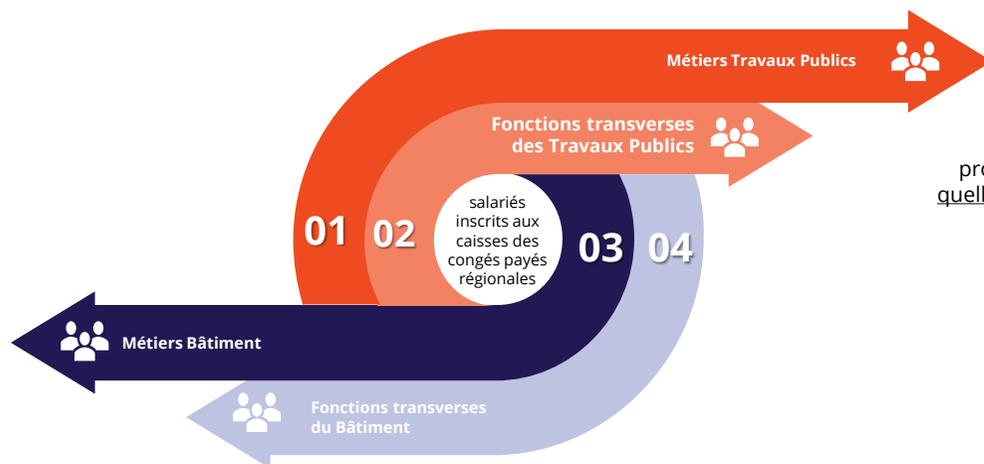


Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**



3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise de Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise du Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

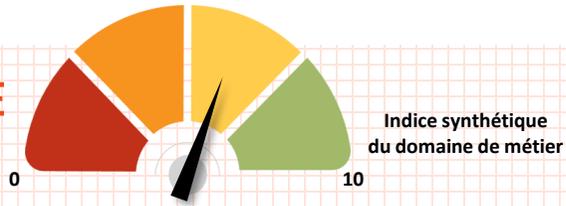
Répartition des salariés de la production des Travaux Publics selon 11 métiers

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés
- Constructeurs de routes et assimilés
- Ouvriers VRD
- Constructeurs en ouvrages d'art
- Monteurs en réseaux
- Terrassiers
- Conducteurs d'engins
- Mécaniciens d'engins
- Conducteurs de véhicules
- Opérateurs de centrale
- Poseurs de voies ferrées

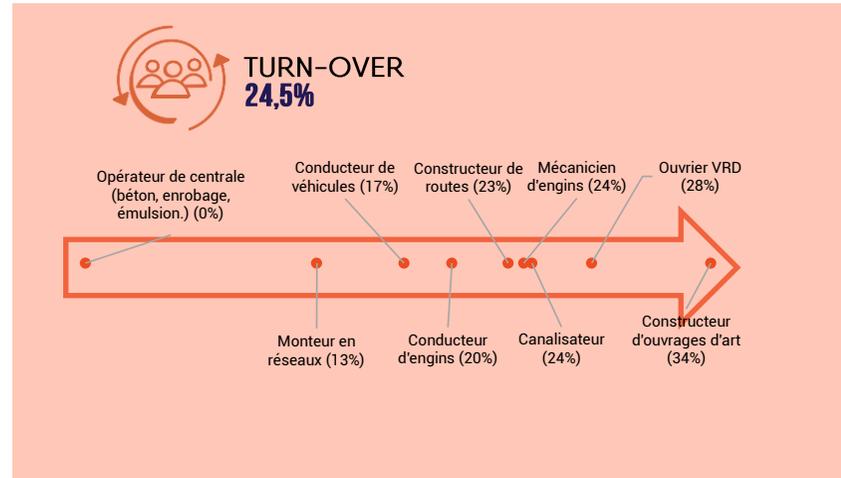
3.1 Constructeurs de réseaux de canalisations et assimilés

SYNTHÈSE



- L'âge moyen des constructeurs de réseaux de canalisations s'élève à 47,7 ans et demeure constant par rapport à l'année précédente. Cependant, il est à noter qu'aucun jeune n'est actuellement en formation dans ce secteur, ce qui peut poser un défi pour le renouvellement des compétences et le rajeunissement de la main-d'œuvre.
- Par ailleurs, le nombre de salariés et d'intérimaires reste quasiment inchangé par rapport à l'année dernière, indiquant une stabilité des ressources disponibles. Cependant, il serait pertinent d'explorer des initiatives visant à attirer de nouveaux talents, notamment par le biais de programmes de formation, afin de répondre aux besoins futurs du secteur et de favoriser un rajeunissement de ce corps de métier.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



63 SALARIÉS
12 INTÉRIMAIRES



47,7 ans
en moyenne



96,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



0 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
0 en apprentissage

0 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

0% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

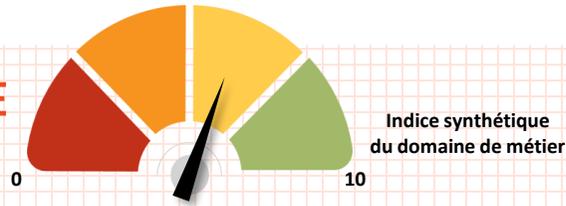


-
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

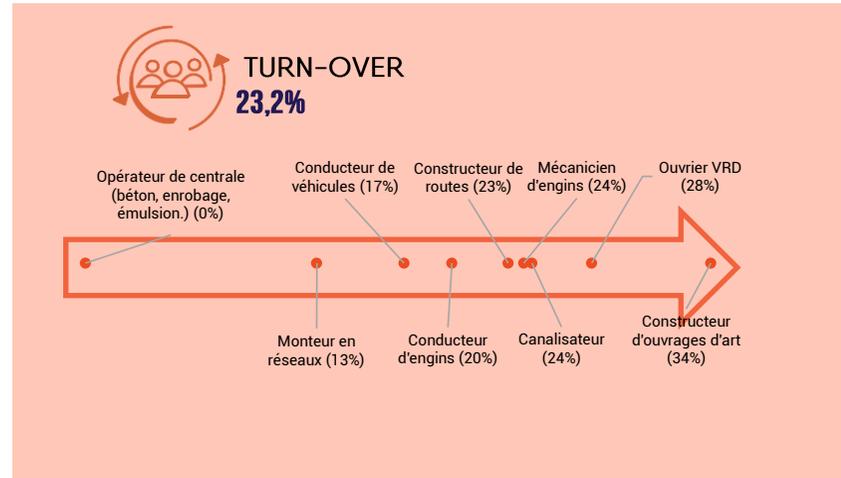
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Les constructeurs de routes ont connu une légère baisse de leurs effectifs salariés, passant de 36 en 2021 à 30 en 2022. Le nombre d'intérimaires est demeuré constant au cours de ces deux années, ce qui peut indiquer une stabilité relative dans la demande de main-d'œuvre temporaire pour ce secteur.
- L'absence de jeunes en formation dans ce domaine souligne, comme pour le métier précédent, un défi potentiel pour le renouvellement des compétences et le rajeunissement de la main-d'œuvre.
- Par ailleurs, la moyenne d'âge élevée des salariés dans ce métier (50 ans) témoigne l'importance d'investir dans des programmes de formation et de développement pour assurer la transmission des connaissances et des compétences, tout en favorisant l'arrivée de nouveaux travailleurs qualifiés.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



30 SALARIÉS
6 INTÉRIMAIRES



49,9 ans
en moyenne



100,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



0 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
0 en apprentissage

0 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

0% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

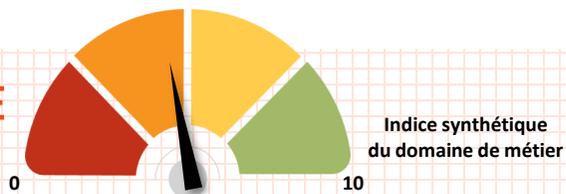


- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

0 salariés en contrat de professionnalisation

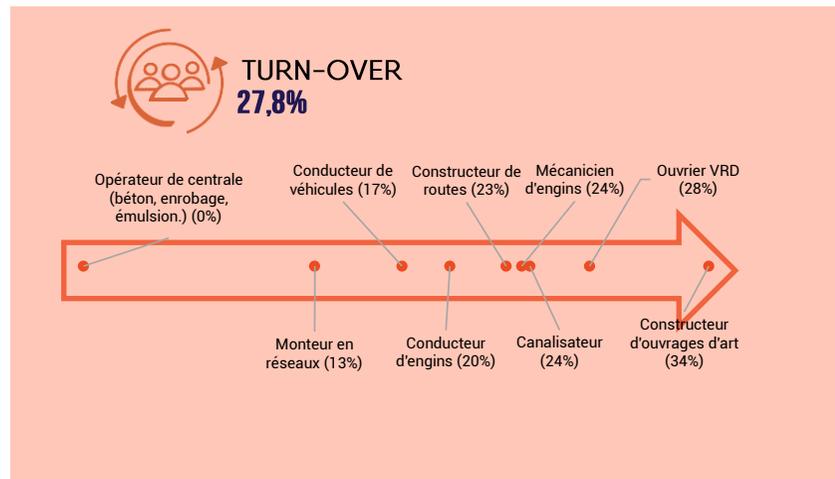
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Cette année, on constate une augmentation des ressources disponibles pour les ouvriers VRD, avec une hausse d'environ 50 % par rapport à l'année précédente (70 en 2022 contre 47 en 2021).
- Les nouveaux salariés ont probablement contribué à une diminution de la moyenne d'âge de 13 mois. Cette tendance est positive et contribue à un rajeunissement de ce corps de métier.
- Aucun salarié dans ce métier n'est qualifié. Cela souligne la nécessité de promouvoir la formation et le développement des compétences pour améliorer la qualification de la main-d'œuvre, ce qui pourrait conduire à une productivité accrue et à une meilleure qualité de travail.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



59 SALARIÉS
11 INTÉRIMAIRES



39,4 ans
en moyenne



0,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



0 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
0 en apprentissage

0 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :
0% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

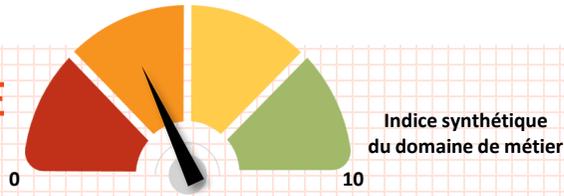


- demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

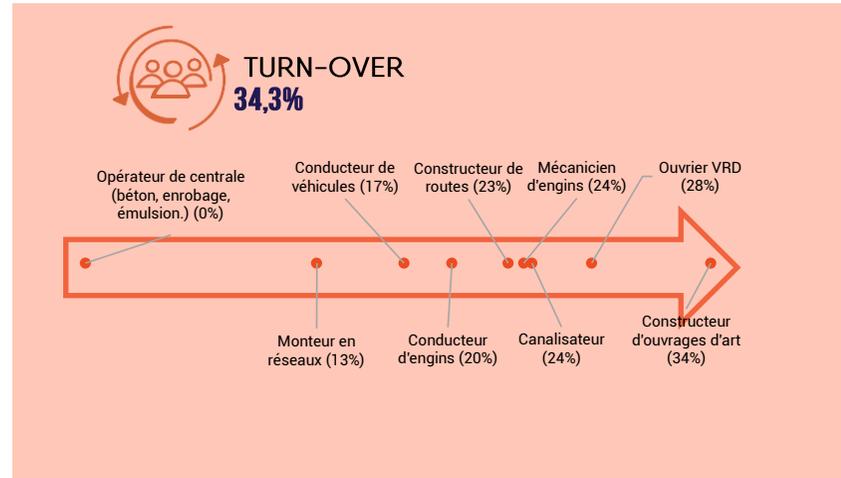
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Cette année, on constate une augmentation des ressources disponibles, avec une hausse de 20 % par rapport à 2021.
- Les nouveaux entrants ont probablement joué un rôle important en rajeunissant l'âge moyen de plus de 3 ans. De plus, l'augmentation du niveau de qualification de 24 % parmi les nouveaux entrants suggère une amélioration de la compétence et de l'expertise de la main-d'œuvre, ce qui a un impact positif sur la qualité du travail et la productivité.
- Cependant, une diminution de 42 % du nombre de jeunes en formation par rapport à l'année précédente est un point à surveiller. Cela pourrait indiquer un désintérêt croissant des jeunes pour ces métiers.
- Il est intéressant de noter que le turn-over a été multiplié par cinq sur an.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



20 SALARIÉS
4 INTÉRIMAIRES



47,7 ans
en moyenne



75,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



29 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
29 en voie scolaire
0 en apprentissage

18 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

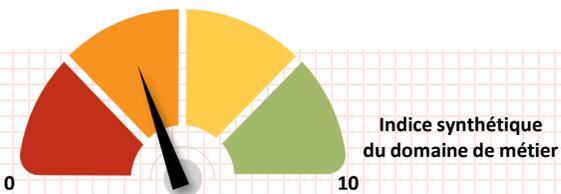


- demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

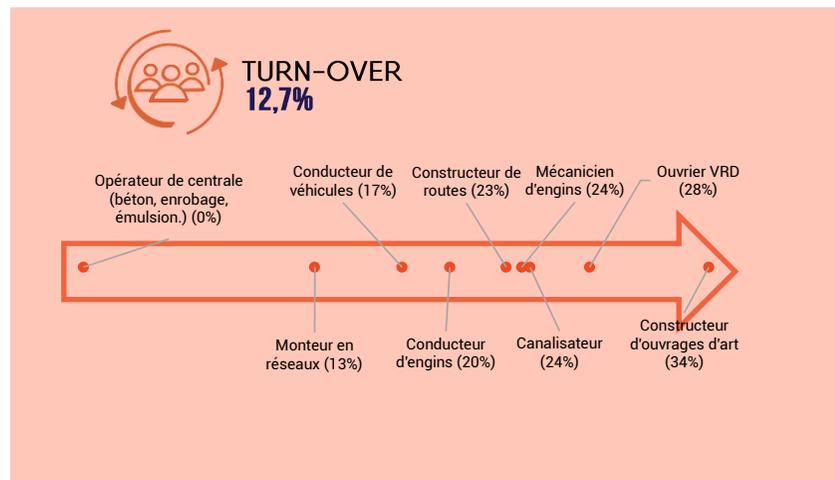
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- En 2022, les monteurs en réseaux connaissent une augmentation notable de 47 % des ressources disponibles.
- La diminution significative de l'âge moyen, reculant de près de 4 ans cette année, peut être interprétée comme un rajeunissement bienvenu au sein de cette catégorie. Cela peut favoriser potentiellement l'adaptation aux évolutions technologiques du secteur.
- Cependant, il est important de noter que bien que l'âge moyen ait diminué, le niveau de qualification a également baissé de manière substantielle, passant de 95,2 % en 2021 à 81,8 % en 2022.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



82 SALARIÉS
15 INTÉRIMAIRES



41,7 ans
en moyenne



81,8% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



13 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
13 en apprentissage

13 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :
100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

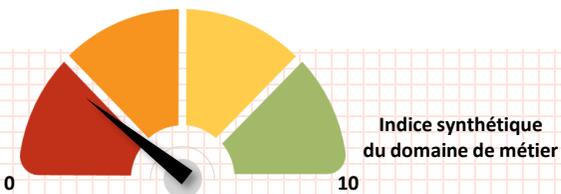


-
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

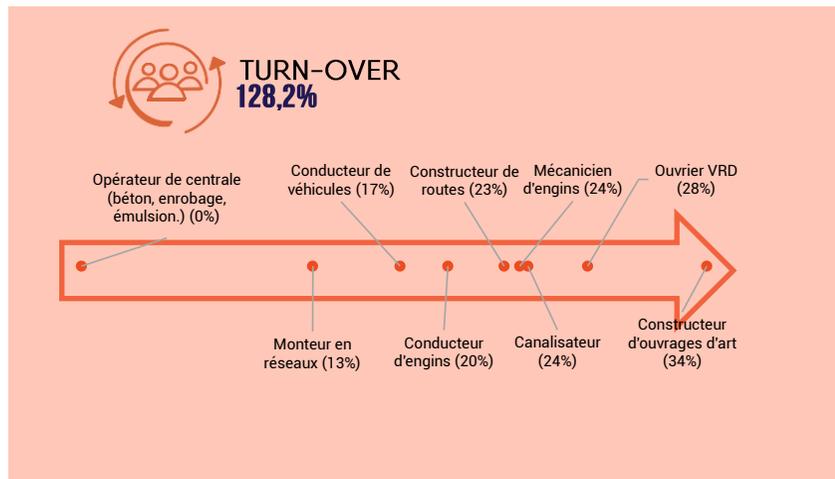
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- En 2022, les terrassiers ont été affectés par un turnover important, ce qui se traduit par une seule ressource disponible dans cette catégorie. Un salarié unique et non qualifié recensé, souligne l'urgence de mettre en place des initiatives de formation visant à renforcer les compétences existantes et à attirer de nouvelles recrues.
- Investir dans des stratégies de recrutement ciblées, ainsi que dans des programmes de formation et de qualification, pourrait contribuer à revitaliser ce groupe métier. En outre, l'accent sur la sensibilisation aux opportunités de carrière dans le secteur des terrassiers pourrait jouer un rôle clé pour stimuler le recrutement et l'entrée de nouvelles compétences dans ce domaine.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



1 SALARIÉS
0 INTÉRIMAIRES



43,0 ans
en moyenne



0,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



- JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :**
- en voie scolaire
 - en apprentissage

- JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :**
- en niveau 3
 - en niveau 4
 - en niveau 5

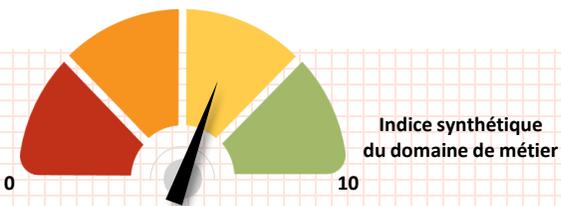


- 0** demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

0 salariés en contrat de professionnalisation

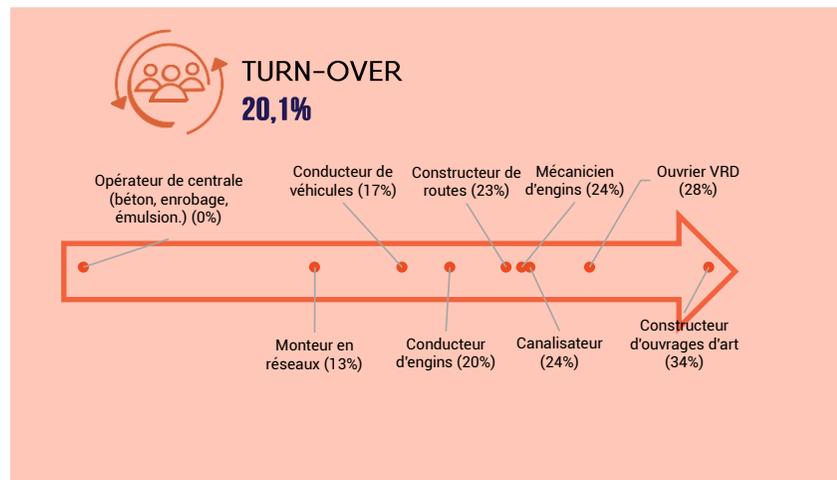
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- En 2022, les conducteurs d'engins se maintiennent en tant que catégorie dominante au sein des effectifs salariés, enregistrant une augmentation de 5 %. L'âge moyen de cette catégorie demeure relativement stable, cependant, la qualification des ouvriers a diminué de 7 % mais reste convenable (80 % en 2022 vs 87,2% en 2021).
- L'absence d'élèves en formation dans cette catégorie cette année est inquiétante.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



506 SALARIÉS
94 INTÉRIMAIRES



46,6 ans
en moyenne



80,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



0 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
0 en apprentissage

0 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

0% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5

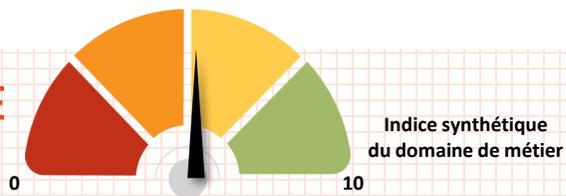


-
demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

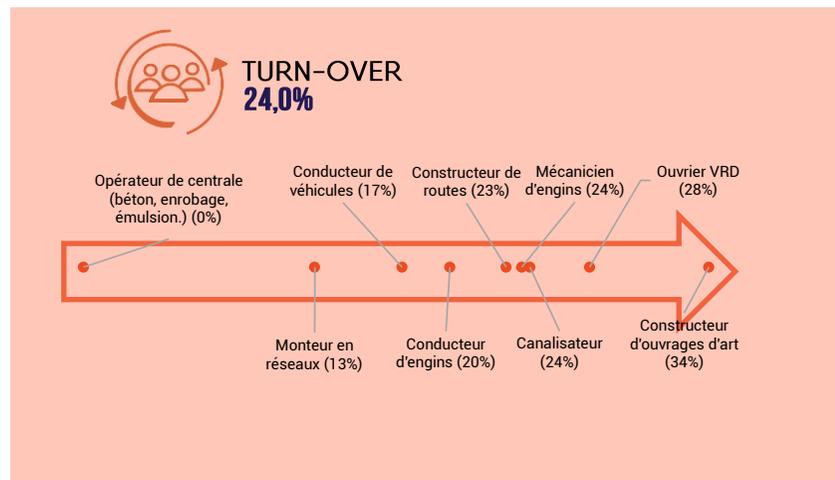
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Les ressources disponibles des mécaniciens d'engins ont enregistré une baisse significative de 19,5 % par rapport à l'année précédente, passant de 46 salariés et intérimaires en 2021 à 37 en 2022. Cette diminution s'accompagne d'une baisse de l'âge moyen et du niveau de qualification des salariés.
- En revanche, l'appareil de formation maintient une certaine stabilité par rapport à 2021.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



31 SALARIÉS
6 INTÉRIMAIRES



45,4 ans
en moyenne



52,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



19 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
19 en voie scolaire
0 en apprentissage



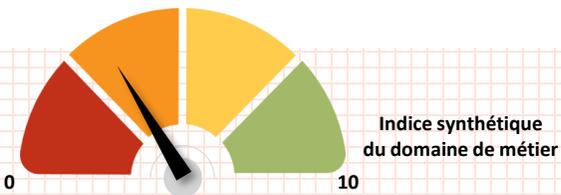
0 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

12 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
0% en niveau 3
100% en niveau 4
0% en niveau 5

0 salariés en contrat de professionnalisation

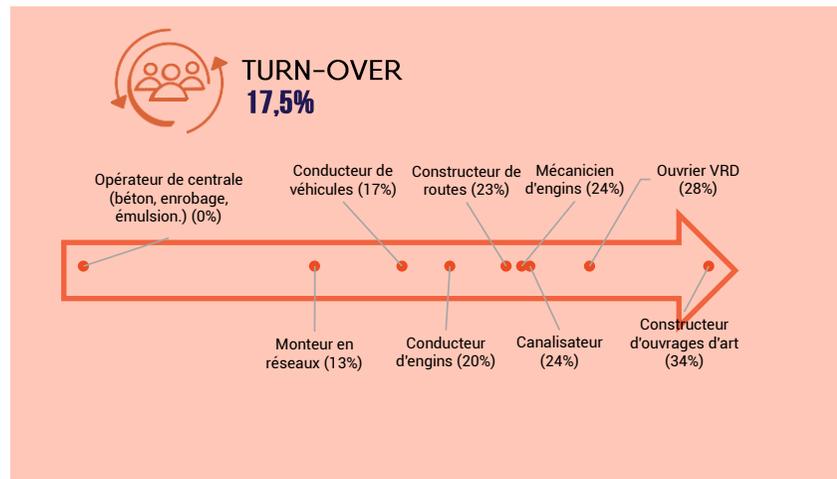
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Les ressources disponibles des conducteurs de véhicules sont restées stables par rapport à l'année précédente. On enregistre 184 salariés et intérimaires à la fois en 2021 et en 2022.
- L'âge moyen de cette catégorie demeure relativement stable, mais reste élevé ce qui est inquiétant. Cela témoigne de l'importance d'investir dans des programmes de formation et de développement pour assurer la transmission des connaissances et des compétences, tout en favorisant l'arrivée de nouveaux travailleurs qualifiés.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



155 SALARIÉS
29 INTÉRIMAIRES



47,9 ans
en moyenne



77,4% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



- JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :**
- en voie scolaire
 - en apprentissage

- JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :**
- en niveau 3
 - en niveau 4
 - en niveau 5

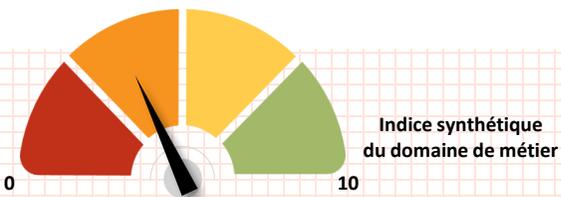


- demandeurs d'emploi en
formation professionnelle
continue

0
salariés en contrat de
professionnalisation

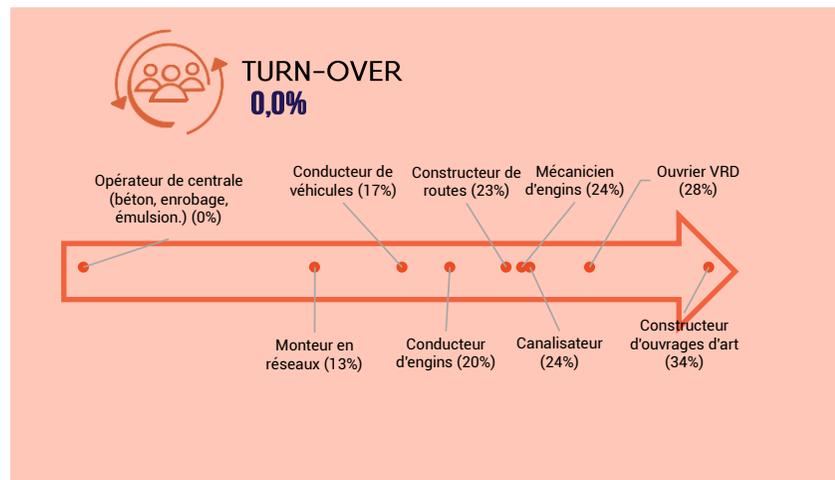
Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Comparés à l'année précédente, les opérateurs de centrale ont enregistré une diminution de 33 %.
- L'âge moyen de ce groupe a augmenté de 1 an, tandis qu'à l'instar de 2021 l'ensemble des ouvriers est jugé qualifié.
- L'absence de jeunes en formation dans ce domaine, souligne un défi potentiel pour le renouvellement des compétences et le rajeunissement de la main-d'œuvre.

FLUX DE SALARIÉS



RESSOURCES DISPONIBLES



2 SALARIÉS
0 INTÉRIMAIRES



39,0 ans
en moyenne



100,0% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés

Sources : ACOSS 2022, DARES 2022, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



- JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :**
- en voie scolaire
 - en apprentissage

- JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :**
- en niveau 3
 - en niveau 4
 - en niveau 5



-
- demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

0 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, Constructys 2022 – Traitements Réseau des CERC

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2022 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2022 et soit absent de l'exercice 2021, soit présent sur l'exercice 2021 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2021 et absent de l'exercice 2022
- ▶ Stock : sur l'exercice 2022 et présent au 15 mars 2022.

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics.

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés des Travaux Publics.

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC Guadeloupe

Siège de la FRBTP – Impasse Emile Dessout
97 122 BAIE-MAHAULT

0590 32 12 09 | contact@cerc-guadeloupe.fr

www.cerc-guadeloupe.fr